VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUELLE ATTITUDE ADOPTER VIS À VIS D'UN ALCCOLIQUE ?

Par Profil supprimé Postée le 07/06/2011 10:08

Bonjour.
J'ai un proche qui sombre petit à petit (mais inexorablement) dans l'alcoolisme. Les doses augmentes, La fréquence aussi. Maintenant il boit seul, en rentrant du travail ou le week end. Même si il n'est jamais violent, je voit son caractère changer. Il devient de plus en plus impulsif, irritable ...Sa famille, qui a conscience du problème, essaye de lui parler mais le fait sur le ton du reproche. Je ne suis pas certain que cela soit la bonne attitude à adopter ??? Du coup, il fuit la discussion. Il quitte la pièce. Pour lui tout le monde exagère. Je ne sais pas si il est conscient qu'il est malade. Une chose est certaine, il ne fait rien pour avancer. Pour l'instant je n'ai jamais abordé le sujet avec lui. Je suis son beau frère. Même si nous ne sommes pas spécialement proche, la situation "pollue" petit à petit son entourage.
Les discussions qu'il a eu sur ce thème, il les a eu avec sa femme, sa mère, sa sœur. Étant un homme, peut être que ma parole n'aura pas le même impact ? Je ne sais pas ? Si je doit le faire je ne veut pas me tromper dans l'attitude à adopter. C'est tout l'objet de ce mail.
Merci de votre aide.
Cordialement.
NG

Mise en ligne le 08/06/2011

Bonjour,

Vous avez bien perçu que le fait d'aborder les choses de manière intrusive ou sur le ton du reproche n'était pas la meilleure façon de pouvoir aider votre beau frère qui préfère fuir la conversation et se replier sur lui même dans ce cas. L'attitude la plus aidante pour votre beau frère serait de pouvoir établir un lien, un climat de confiance afin qu'il ne se sente pas jugé.

Vous pouvez, pour cela, verbaliser les éléments qui vous préoccupent et l 'encourager à prendre contact avec un centre de soin spécialisé pour faire un point sur sa consommation par exemple. A travers vos échanges, il s'agit de comprendre à quoi lui "sert" ce produit (à s'apaiser, se détendre, moins penser à certains soucis par exemple). Il se peut qu'une réflexion se mette en route et l'amène à entreprendre une démarche de soins. Pour cela, il faut vous dégager de la problématique alcool pour partager des moments de détente et de convivialité qui pourront peut être l'amener à parler de son stress et de ses angoisses ou plus simplement de ce qu'il vit au sein de sa famille ou de son couple.

Vous pouvez également l'encourager à prendre contact avec notre service, Ecoute alcool au 0 811 91 30 30 (appel anonyme, coût d'un appel local depuis un poste fixe) ou nous contacter vous même pour poursuivre cet échange avec nous si vous le souhaitez.

Bien Cordialement